



INFOS-RETRAITÉS

VENDÉE

Avril 2017

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

La démocrature...

Attention danger ! Le monde est de plus en plus incertain et les comportements autoritaires voire autocratiques se multiplient en même temps que le populisme se développe. Ils s'accompagnent généralement de xénophobie, de racisme et de repli sur soi.

Il serait vain de penser que nous sommes immunisés, que ce n'est pas possible. Dans ce journal, il y a peu, nous vous invitons à lire une BD intelligente intitulée : « La Présidente » qui analysait l'hypothèse d'une élection de Madame Le Pen à la présidence. Son sous-titre : « vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas ». On le sait d'autant plus aujourd'hui que l'on peut constater les débuts du désastre de l'oncle Donald. Populiste parmi les populistes, il l'avait bien dit et... il le fait !!!

Comment s'en étonner ? Madame Le Pen l'aura dit et elle le fera, n'en doutons pas !

Il est donc primordial de rappeler autour de nous qu'il n'y aura pas de billet de retour avant de grosses catastrophes...

Oui, les incertitudes sont nombreuses. Oui, nombreux sont celles et ceux qui sont en plein

désarroi. Oui, nombreux sont celles et ceux qui ne veulent pas avoir à choisir entre une droite dure et le pire. Oui, bien sûr... mais la réalité du monde qui nous entoure nous montre qu'il n'y aura pas de place pour les états d'âme.

Ne pas sombrer dans la « démocrature » des présidents Poutine et Erdogan et de bien d'autres, ce sera s'en rappeler au moment du choix. Ajoutons que nous n'avons peut être pas à notre disposition les résistances institutionnelles des américains. Après tout Vichy n'est pas si loin...

Alors, chacun est libre de son vote mais, au-delà des luttes partisans et des choix de chacun aussi nobles soient-ils, il y a parfois, au-dessus de tout, la défense nécessaire des valeurs et des acquis de la République. Partageons cette conviction autour de nous.

Le bureau de l'UTR

• *Démocrature : Mot désormais employé pour indiquer la gouvernance autoritaire des populistes qui ne fait pas bon ménage avec la démocratie. Elle s'accommode plus sinon de dictature du moins de régimes autocratiques et autoritaires.*

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Action revendicative : solidarité intergénérationnelle

Page 3 : Enquête « Bien vieillir à domicile »

Page 4 : L'ULR de Fontenay-le-Comte

Page 5 : L'ULR de Montaigu

Page 6 : L'ULR des Herbiers

Page 7 : L'UTR reçue au Conseil Départemental

Page 8 : Agenda - Infos diverses

ACTION REVENDICATIVE : Solidarité intergénérationnelle

La CFDT n'entre pas dans le débat politique de la présidentielle à l'exception du rejet de l'extrême droite et de son projet xénophobe et raciste qui enverrait notre pays dans l'aventure d'une régression économique et d'un isolement programmé tout aussi néfaste.

La CFDT par contre ne se donne pas de limite à exprimer ce qu'elle croit bon pour les salariés et les retraités de ce pays.

Concernant les retraités, notre organisation se bat pour le pouvoir d'achat, le logement, la santé, l'anticipation pour la prise en charge de la dépendance, etc...

Nous vous joignons donc la déclaration du bureau national de l'Union Confédérale des Retraités qui adresse à tous les candidats, nos principales revendications.

La solidarité au coeur des revendications de la CFDT Retraités

Fidèle à sa conception de la solidarité intergénérationnelle, la CFDT Retraités reste attachée à ses revendications sans démagogie ni surenchère

Les débats sur l'élection présidentielle montrent que les retraités font l'objet de « toutes » les attentions ; les programmes proposés par les candidats soignent cette catégorie d'électeurs pour recueillir leurs suffrages.

Au-delà des considérations électorales, les retraités sont des citoyens à part entière et pour beaucoup, ils font preuve de solidarité et d'engagement dans la société sous des formes diverses. Cet investissement mérite que cette catégorie de la population soit reconnue comme un atout pour la société.

Garantir le niveau de vie des retraités

Les retraités aspirent à vivre dignement par le juste retour du fruit de leur travail. La CFDT Retraités considère que leur niveau de vie doit être garanti à parité avec celui des salariés. C'est l'objectif de notre action initiée en septembre 2016 sur l'indexation des retraites sur les salaires, qui se poursuit par une pétition en ligne et des distributions de tracts.

Attention aux basses pensions

Une attention particulière doit être portée sur les basses pensions pour éviter qu'une part des retraités bascule dans la pauvreté ou la précarité. Les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes perdurent à l'occasion du passage à la retraite, il est nécessaire de les réduire.

Le logement reste une priorité

Le logement est une des priorités de la CFDT Retraités tant pour le coût qu'il représente dans le budget des ménages que pour le montant de la facture énergétique. Il est un élément structurant de la vie des retraités dans la société pour leur permettre une vie sociale, un accès aux services de proximité et pour anticiper la réduction progressive et prévisible de leur autonomie.

Accès aux soins partout et pour tous

Usagers de biens et services médicaux, les retraités aspirent à garantir un accès aux soins partout et pour tous. Les écueils à l'accès à une complémentaire pour tous doivent être levés. Il en est de même pour la généralisation du tiers payant. La désertification médicale et les dépassements d'honoraires sont insupportables.

Poursuivre l'adaptation de la société au vieillissement

Enfin, la retraite est aussi la période de la vie où l'accompagnement des personnes âgées devient souvent indispensable. En dépit des améliorations législatives et de la prise de conscience de l'adaptation de la société au vieillissement, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins de services et d'équipements pour celles et ceux qui aspirent à vivre à domicile — c'est la majorité - ou sont contraints ou consentants à la solution de la maison de retraite.

Fidèle à sa conception de la solidarité intergénérationnelle, la CFDT Retraités reste attachée à ses revendications sans démagogie ni surenchère.

Déclaration du bureau national de la CFDT Retraités réuni le 1er février 2017

Enquête «Bien vieillir à domicile»

Cette enquête a recueilli cent trente six réponses dont 80 % venant de nos adhérents. Il est dommage que l'on ne se soit pas donné les moyens d'enquêter plus de personnes non adhérentes. Le dépouillement a conforté un certain nombre de souhaits et de craintes que nous connaissions déjà, mais a aussi permis de recueillir de nouvelles idées.

Très majoritairement, nous souhaitons rester vivre le plus longtemps possible à notre domicile. Pour cela, nous souhaitons un développement des services à domicile, l'adaptation de notre logement, ce qui correspond aux orientations de la loi sur le vieillissement.

Nous sommes conscients qu'il nous faudra peut-être à un moment ou à un autre envisager une entrée en foyer-logement (ou apparenté) ou en EHPAD. Visiblement pour ce qui est d'EHPAD en particulier, on se demande comment, avec une petite retraite, on va pouvoir payer ; on appréhende de se retrouver à vivre avec des personnes désorientées ou encore, en cas d'entrée en urgence : combien de temps faudra-t-il attendre par manque de places ?

Le plus intéressant de l'enquête se trouve dans les questions ouvertes qui ont favorisé les expressions libres. Voici quelques-unes des expressions les plus marquantes :

« Les intervenants à domicile changent trop souvent, on préférerait avoir toujours la même personne » ;
« il y a un manque de places en séjour temporaire, en particulier lors des sorties d'hôpital » ;
« Il y a un manque d'information sur les aides possibles que ce soit pour le maintien à domicile ou encore pour l'aménagement du logement » ;
« Un manque d'information sur les assurances vie, les assurances dépendances ou encore sur l'importance de la rédaction d'un testament et comment le rédiger » ;
« J'aimerais avoir plus d'information sur les tutelles, curatelles, mandats de protection future ».

Au niveau de la vie sociale bon nombre sont engagés dans la vie associative avec des engagements très divers : syndicat bien sûr,

banque alimentaire, alphabétisation, conseil citoyen, engagement d'Église etc... Cependant une bonne dizaine de personnes dit souffrir d'isolement et parfois ne trouver personne à qui parler dans la journée. La majorité des réponses témoigne d'une vie de loisirs assez importante : voyages, cinéma, théâtre, clubs de retraités, séjours chez les enfants...

Pour ce qui est de l'avenir, on s'en préoccupe assez peu : « On verra le moment venu », ce qui explique que très peu sont préinscrits dans un établissement.

Autres questions diverses :

« il faut favoriser l'intergénérationnel »
« Les nouveaux établissements sont de plus en plus de type privé lucratif, il faudrait favoriser les structures associatives ou publiques »
« Il faut une formation du personnel, pas simplement une formation aux gestes techniques, mais une formation à la relation humaine, par exemple à partir de la philosophie HUMANITUDE »

NB : On ne peut tout dire dans un petit article, vous êtes invités à prendre connaissance de l'ensemble de l'enquête (plus particulièrement des réponses aux questions ouvertes sur le site internet de l'UTR-CFDT de Vendée : <http://sondages.cfdt85-retraites.fr/affichage-donnees.php>



Pouvoir d'achat

Notre enquête progresse ; les unions locales sont mobilisées pour faire remonter l'évolution concrète de la situation du pouvoir d'achat des retraité(e)s de 2014 à 2016. Le conseil d'avril de l'UTR adoptera le dossier que nous transmettrons aux candidats aux élections législatives et aux instances de notre organisation. Nous vous informerons évidemment dans notre prochain journal.

La vie des ULR : Fontenay

Assemblée générale de l'union locale des retraités CFDT de Fontenay-le-Comte : un focus sur les déserts médicaux

L'assemblée générale s'est tenue devant environ vingt-cinq personnes, le samedi matin 11 mars 2017. Dans un premier temps, un diaporama a permis de présenter les activités du conseil ULR et de donner un aperçu de ce qui se fait au niveau départemental en présence de Marielle Rouillier, membre du bureau de l'UTR. Les militants ont notamment été invités à participer au travail des commissions de l'UTR Vendée : développement, santé, formation, communication et loisirs-culture.



Vingt-cinq adhérents ont participé à cette rencontre

Dans un deuxième temps, deux jeunes médecins, originaires de la région de Fontenay, ont accepté de répondre aux questions posées par la pénurie de médecins : Céline Hilaret, médecin pédopsychiatre et Florent Biteau, étudiant en 8^{ème} année, à Poitiers.

Leur intervention a constitué l'essentiel de cette réunion.

Ce sujet des déserts médicaux, en effet, intéresse tout particulièrement le Sud Vendée, qui souffre de la pénurie de médecins. De nombreuses questions avaient été préparées sur le thème par un groupe de notre union locale de retraités. Parmi les questions traitées :

- en quoi consiste le numérus clausus ?
- Comment se passent les études ?
- Pourquoi le refus de venir en zones rurales ?
- Les maisons médicales, les dépassements d'honoraires...

Pendant plus de quatre-vingt-dix minutes, les deux jeunes médecins ont tenu en haleine leur auditoire, qui s'est révélé attentif et très intéressé.

Il est difficile de faire un résumé de ce qui s'est dit. Parmi ce qu'on peut retenir, le numérus clausus, qui permet de fixer le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année de médecine et d'autres professions de santé, a augmenté globalement de 6% en 2017. Par contre les facultés et les stages sont déjà surchargés. Pour lutter contre les déserts médicaux, cette solution ne suffit pas ; il faudrait affiner l'offre et inciter davantage les étudiants à s'installer en zone sous-dotée en médecins. L'éloignement d'un centre régional, comme Nantes, des facultés, n'incite pas à de nouvelles installations de jeunes médecins, d'où l'intérêt de faire connaître notre région. Le territoire doit être attractif. Un certain nombre de mesures ont été prises par la région concernant le financement des maisons médicales.

Nos intervenants ont également parlé des difficultés pour trouver des logements lorsque les stages ne sont pas à l'hôpital. Les revenus des étudiants sont très modestes durant les premières années. D'autres thèmes ont aussi été évoqués : le serment d'Hippocrate, l'ordre des médecins, la féminisation, les médecines parallèles...



Céline Hilaret et Florent Biteau, de jeunes médecins

En conclusion, on peut dire que notre territoire risque de connaître pendant quelques années des difficultés de recrutement de médecins, compte-tenu que les mesures prises aujourd'hui n'ont pas d'effet rapide.

Les vœux de l'ULR de Montaigu

Lors des échanges de vœux avec Gérard Louineau, (militant syndical âgé de 80 ans) il nous a fait part de **ses 53 années de cotisations syndicales CFDT**. Il a souligné son **désaccord**, « **sa réflexion** » sur sa carte d'adhérent mentionnant son appartenance à la CFDT seulement depuis son passage à la retraite.

Ce fait, c'est tous les adhérents retraités qui le vivent... et **qui le vivent mal**.

CAR NOUS L'AIMONS LA



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Qu'il faille démissionner de son syndicat pour adhérer au syndicat de retraités est une anomalie, une absurdité. Aujourd'hui il est nécessaire de demander son transfert. « *Cessant mon activité professionnelle pour faire valoir mes droits à la retraite à compter du 1er janvier, je vous demande de prendre acte de ma démission du Syndicat Untel de la Vendée à partir de cette date et vous demande de faire le nécessaire pour transférer mon adhésion vers l'Union Territoriale des Retraités UTR. Cotisation : 0,50 % de ma pension/retraite.* »

Certes, les structures interprofessionnelles telle l'Union Départementale CFDT ne reçoivent rien de notre cotisation, **MAIS NOUS N'Y SOMMES POUR RIEN**.

Ici, sur le secteur de Montaigu nous mettons tout en œuvre pour que la **CFDT locale**, ce soit : les individualités, les sections syndicales (privé et public) et bien entendu **LES RETRAITÉS**.

Nous ne rentrons pas dans le jeu d'opposer les uns aux autres.

Peut-être que la CFDT Vendée l'a compris, puisqu'une réunion s'est tenue en décembre, en y invitant l'ensemble des syndicats dont l'UTR pour réfléchir à la syndicalisation en général.

Car le problème est là. Soyons lucide. L'adhésion des jeunes et moins jeunes au syndicat est au ralenti !!!

Alors rappelons-nous ce qu'ont fait en leur temps les militants de notre secteur : Gaby Germain, André Chiron, Bernard David, Joseph Raud, Andrée Mandin (entre autres) pour la syndicalisation. Le temps passé en ventilation de tracts, invitation à réunion, création d'une section syndicale, etc... car l'adhésion, c'était leur préoccupation principale.

Le développement de la CFDT Retraités, pour agir **sur ses saines revendications**, passe nécessairement par des sections syndicales et syndicats de salariés pour qu'ils n'oublient pas que même en retraite, nous pouvons agir dans la continuité des revendications faites par la CFDT.

C'est **ENSEMBLE** uniquement que nous ferons bouger les lignes pour améliorer la société et agir avec salariés et retraités les plus esseulés. Remettre le mot solidarité à l'endroit, **SOLIDARITE** le cœur de la CFDT !

Voici le vœu de l'Union Locale des Retraités CFDT de MONTAIGU qui ne demande qu'à prendre sa part pour que cette réalisation soit effective.

A vous, responsables de sections, à vous futurs retraités... restez adhérents CFDT... en réalisant le transfert auprès de votre syndicat pour rejoindre l'UTR ou votre SSR. Les différentes infos de la CFDT et celles des retraités vous seront très utiles.

Adopté au conseil ULR CFDT du 16 janvier 2017

La vie des ULR : du côté des Herbiers

A l'assemblée générale de l'union locale des retraités

Nous étions une quarantaine à nous être déplacés pour notre AG ce lundi après midi. L'ULR de Montaigu a dépêché quatre personnes et Alain VIAUD représentait le bureau de l'UTR. Nous avons invité deux représentantes du CLIC des Herbiers.



Après les votes des différents rapports qui nous ont montré une ULR dynamique avec des projets pour une année qui nous semble bien remplie, les deux intervenantes du CLIC ont pris la parole pour une explication de sa structure et son rôle, suivi d'un questions-réponses du genre :

- Est-ce que vous intervenez pour l'entrée en EHPAD ?
- Y a-t-il des privilèges ?
- Qui choisit, etc...

Elles nous disent : L'action du CLIC se situe dans la constitution du dossier ; nous pouvons alerter sur l'urgence de la demande. Le choix maintenant est fait en fonction de **l'état de santé** de la personne. C'est ce qui est pris en compte récemment pour un placement prioritaire. Désormais on reste le plus longtemps possible chez soi et dans la plupart des cas il n'y a plus d'anticipation pour entrer en EHPAD. En 2016 toutes les entrées en EHPAD se sont faites dans l'urgence. 95/100 des entrées se fait par obligation.

Comment se fait l'entrée ? Suite à une hospitalisation, il faut prendre contact avec l'assistante sociale de l'établissement le plus rapidement possible. Aujourd'hui tous les hôpitaux ont un service social et c'est le professionnel qui fera une synthèse pour une prise en charge post-hospitalisation. Il est bon d'anticiper, ne pas attendre la fin de l'hospitalisation pour commencer les démarches. Le département a mis en place : « Viatrajectoire » : c'est un portail internet qui permet de trouver une maison de retraite correspondant à vos critères.

Il ne faut pas hésiter à aller voir le groupe de soutien. Ce sera bénéfique pour l'aidé et pour l'aidant. Toute

personne qui se rend compte d'un besoin peut alerter le CLIC. (Voisin, ami, famille)... Une personne extérieure peut parfois débloquer la situation.

En cas d'urgence qui intervient ? Pour les aidants Il y a des réponses, mais elles ne correspondent pas toujours à ce que vous attendez. Il y a des aidants qui culpabilisent.

Mauvaise nouvelle : le département veut réduire le nombre des CLIC. De treize actuellement ils passeraient à cinq. Ceci ne sera pas sans poser de problèmes car il y a de plus en plus de sollicitations de la part du public.



Suite à cette intervention très appréciée de l'ensemble nous remercions les intervenantes. Des remerciements aussi pour Maurice Neau et Jeanne-Marie Marot qui quittent le conseil. Puis nous partageons le verre de l'amitié en continuant les discussions.

SSR Chimie Energie

**Adhérent(e)s retraité(e)s et conjoint(e)s,
vous êtes tou(te)s invité(e)s à votre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le vendredi 5 mai 2017
au restaurant «le Mareuillais»
à Mareuil-sur-Lay**

L'UTR rencontre le conseil départemental

Mme Chatevaire, responsable de la commission autonomie au conseil départemental, nous reçoit très courtoisement (au passage nous regrettons qu'elle ne soit pas accompagnée par Mme Lamarre, directrice du pôle solidarités et famille). Deux points nous tenaient particulièrement à coeur lors de cette rencontre :

Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).

Sa mise en place n'est pas au point mort ; c'est en discussion avec les financeurs, ARS, caisses de retraite, CPAM. Pour mémoire, le décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie est paru au journal officiel du 9 septembre 2016. Il devait être mis en oeuvre dans les six mois.

La délégation a indiqué que les retraités CFDT étaient prêts et elle lui a remis une proposition de règlement intérieur pour la mise en place des commissions de travail,

ainsi qu'une demande de mise à disposition de moyens permettant un fonctionnement crédible du CDCA.

Elle a aussi demandé la communication de divers documents : répartition des budgets, état des lieux des EHPAD ; l'élue nous a orientés vers Mme Edel et le site du conseil « Vendée Seniors ».

Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) résulte de la fusion du comité départemental des retraités et des personnes âgées et du conseil départemental consultatif des personnes handicapées. Il est chargé, dans le département, de participer à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'enquête «Bien vieillir à domicile» abordée par Bernard Rousseau :

Il présente succinctement les résultats de l'enquête effectuée il y a quelques mois par l'UTR auprès des retraités. Deux points importants en étaient ressortis : le choix entre le maintien à domicile et les structures d'accueil des personnes âgées et le problème de plus en plus prégnant du reste à charge. (voir les détails de cette enquête en page 3 et, plus encore, sur le site internet de l'UTR)

Sur le second point, on nous précise qu'il y a bien une revalorisation de l'APA versée par le département (pour mémoire, financée à 100% par la CNSA). Sur les options d'accueil et la criante insuffisance de places en EHPAD nous sommes renvoyés vers l'ARS. En 2015, le conseil départemental a engagé une action de sensibilisation en direction des établissements sur l'accompagnement en fin de vie.

Nous ne sommes pas trop étonnés d'être renvoyés vers l'ARS ; devant cet état de fait, pour nous retraités CFDT, l'urgence, c'est bien la mise en place du CDCA le plus rapidement possible, où nous serons en mesure d'exprimer nos revendications avec tous

les interlocuteurs. Nous ne voulons pas un copier-coller du CODERPA.

Si les élus du conseil départemental continuent à traîner des pieds pour la mise en place du CDCA et ainsi bâillonner la parole des représentants des personnes âgées, nous saurons le leur faire savoir.



Dominique, Jacques, Germaine et Bernard reçus au Conseil Départemental

Le coin du poète

Les magnanarelles

*Nul ne saura jamais ce que sont devenues
Les belles magnanarelles au visage fripon,
Légères comme la plume dans leur joli jupon,
Pour danser tarentelle leurs longues jambes nues.*

*Elles nous semblaient à tous innocentes, ingénues,
Alors qu'en Avignon elles dansaient sur le pont.
Elles avaient la manière d'attraper au harpon
Pour faire grimper garçons tout là-haut dans les nues !*

*Mon Dieu qu'il faisait bon, en pays Provençal,
De vivre chaque jour, comme en un festival,
Près de ces demoiselles déshabées et joyeuses.*

*Hélas depuis longtemps, sur le pont d'Avignon,
On ne voit plus danser le moindre cotillon.
Jamais ne reviendront nos jeunes filles heureuses.*

Raymond Bachier

L'agenda

Quelques dates à retenir :

En 2017 : Conseil de l'UTR les 6 avril, 8 juin

11 mai 2017 : Voyage de l'UTR à la Roche-Courbon

31 mai-2 juin 2017 : Congrès de l'URI aux Sables d'Olonne

7 septembre 2017 : Pique-nique de rentrée

16 novembre 2017 : Assemblée générale de l'UTR

Votre journal au format numérique

Ce numéro de votre journal est adressé à tous en format papier. Y sont joints :

- Votre carte d'adhérent 2017
- Votre attestation fiscale 2016
- Un document de mise à jour de vos données à retourner à l'UTR

La galette, avec Force 5

Une centaine de participants, dans la salle du Val d'Ornay. Cette journée s'est passée comme les autres années. Elle a commencé par un petit mot d'accueil de Jacques Pezard.



Une minute de silence a été observée suite au décès de François Chérèque.



Pour la commission loisirs, Jean-Jacques et Gérard interviennent pour parler de la journée,

présenter le groupe Force 5, informer de la prochaine sortie du 11 mai à la Roche Courbon et de la carte Cezame. L'apéritif est servi et ça discute fort.

Le pique-nique est sorti du sac, les neuf musiciens se sont installés avec leurs instruments, ont été accueillis et déjeunent d'un plateau-repas offert par l'UTR.

Vers 14h20, commence le récital de chants de marins et d'escales. Ce groupe Force 5, de la Chaume, créé en 2012, s'est étoffé, a acquis une bonne réputation et

poursuit sa vitesse de croisière, car il est très sollicité. L'ambiance est super, la musique des accordéons diatoniques, des guitares et un peu du violon donnent le rythme ; chants connus, chants moins connus, le groupe termine avec « Partons la mer est belle... » L'assemblée est ravie. Nous avons passé un bon moment convivial, qui s'est terminé par le partage de la galette.

L'ASSECO-CFDT dissoute

L'association départementale de consommateurs vient d'être dissoute en ce début d'année. En effet depuis quelques années, comme dans d'autres départements, son activité diminuait régulièrement. Le désintérêt de plus en plus grand pour cette activité, tant du côté des « clients » que des bénévoles a atteint un point qui ne permet plus de maintenir son activité.